



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CQP Administrateur de production cinéma et audiovisuel : habilitation de quatre organismes de formation !

A l'occasion du Production Forum 2024, Ségolène Dupont, déléguée générale de la CPNEF de l'audiovisuel, a annoncé l'habilitation de quatre organismes de formation pour dispenser un parcours de formation menant au certificat de qualification professionnelle (CQP) Administration de production cinéma et audiovisuel.

L'administrateur de production joue un rôle essentiel dans le processus de production de films ou de programmes audiovisuels. Il assure la gestion administrative, financière, sociale, comptable et fiscale d'un projet de production audiovisuelle et cinéma. Il est également le garant du respect de la législation sur les lieux de tournage et durant toute la durée du projet. Ces dernières années, la forte demande de fictions, portée par l'implantation des plateformes de streaming en France et l'accueil de nombreuses productions étrangères, a généré des besoins importants de recrutement au sein des équipes d'administration de production.

Pour répondre à ces besoins, la CPNEF de l'audiovisuel a créé, avec l'aide des professionnels et des entreprises du secteur, le CQP Administration de production. Reconnue par les branches professionnelles de l'audiovisuel, cette certification reprend l'ensemble activités exercées par l'administrateur de production, de la phase de préproduction à la clôture du projet audiovisuel ou cinéma. Les futurs certifiés seront capables de contribuer à l'établissement des bulletins de paie, au suivi des dépenses tout au long du projet en fonction du budget établi, à la gestion de la trésorerie, à la saisie des éléments comptables et à l'établissement d'un bilan clôturant le projet audiovisuel ou cinéma.

Quatre organismes de formation sont désormais habilités à dispenser une formation menant au CQP Administration de production cinéma et audiovisuel :



Courts-on, Paris



La Cinéfabrique, Lyon



Series Mania Institute, Lille



Travelling, Montpellier

Premières entrées en formation prévues en septembre 2024.

QUI SOMMES-NOUS ?

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation. Elle pilote notamment des études sur les métiers de l'audiovisuel, du cinéma et des médias et a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions des entreprises et des professionnels de son champ.

EN SAVOIR PLUS

Lien vers la page CQP Administrateur de production cinéma et audiovisuel:

<https://www.cpnef-av.fr/les-formations/cqp-administrateur-de-production-cinema-et-audiovisuel>

CONTACT

Jade Robin, cheffe de projets
jrobin@cpnef-av.fr - 01 44 88 24 24